

Ce règlement complète les règlements généraux des Épreuves Fédérales Amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none"> - être licencié à la ffgolf et s'être acquitté du "droit de jeu fédéral" de 40 € ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue - être de catégorie Minimes ou moins - être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs - remplir tous les critères sportifs d'inscription - répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur - être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf. <p>La Licence, le certificat médical ou le questionnaire de santé et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve.</p> <p>Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.</p>												
TERRAIN	<p>Parcours SAINT CAST – Links 1926</p> <p>Filles : Minimes 4381 m (marques bleues) - Benjamins 4159 m (marques rouges) - U12 3605 m (marques violettes)</p> <p>Garçons : Minimes 5035 m (marques blanches) - Benjamins 4711 m (marques jaunes) - U12 4159 m (marques grises)</p>												
FORMULE DE JEU	<p>Simple Score Maximum 36 trous – 18 trous par jour</p> <p>Épreuve non-fumeurs : cf. § 1.2-5</p> <p>Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits : cf. § 1.2-8</p> <p>Parcours de reconnaissance sur réservation au 02 96 41 91 20.</p>												
INDEX	L'index figurant dans Fléole à la date de clôture des inscriptions sera pris en compte.												
SERIES	6 catégories : U12 Garçons / U12 Filles / Benjamins / Benjamins / Minimes G / Minimes F												
INSCRIPTIONS	<p><u>La date limite</u> d'inscription est fixée au 21 février 2025 à 23 h 55.</p> <p>Inscription en ligne sur le site de la Ligue de Bretagne de Golf : https://liguebretagnegolf.org/</p> <p>La liste des joueurs retenus et une éventuelle liste d'attente seront publiées sur le site de la Ligue : le 26 février 2025.</p> <p>Champ des participants limité à 96 joueurs. Selon la répartition suivante, nombre minimum dans chaque catégorie :</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Garçons</th> <th>Filles</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Minimes</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">3</td> </tr> <tr> <td>Benjamins</td> <td style="text-align: center;">15</td> <td style="text-align: center;">6</td> </tr> <tr> <td>U12</td> <td style="text-align: center;">15</td> <td style="text-align: center;">6</td> </tr> </tbody> </table> <p>La répartition des 10 wild cards est du ressort de la Ligue qui pourra en affecter une partie au Club organisateur. Cette répartition s'effectue indépendamment des catégories.</p> <p>Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.</p> <p>Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.</p> <p>En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.</p>		Garçons	Filles	Minimes	6	3	Benjamins	15	6	U12	15	6
	Garçons	Filles											
Minimes	6	3											
Benjamins	15	6											
U12	15	6											
DROIT ENGAGEMENT	<p>50 €</p> <p>Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.</p>												
TIRAGE DES DEPARTS	<p>Par catégorie et par sexe. 1er tour : dans l'ordre croissant des index. 2^{ème} tour : ordre inverse du classement du 1^{er} tour</p> <p>Diffusion des horaires de départ au plus tôt 48 heures et au plus tard à 12 h la veille du 1^{er} tour :</p> <p>https://liguebretagnegolf.org/ ou au 02 96 41 91 20</p>												
CLASSEMENT	<p>Brut exclusivement et obligatoirement par sexe et par catégorie (pas de classement mixte). En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, le Comité de l'épreuve départagera les joueurs par un play-off en trou par trou. En cas d'impossibilité de disputer le play-off, le départage se fera selon le classement établi par RMS.</p>												
REMISE DES PRIX	À l'issue de la compétition au Club House												
COMITÉ	<p>Le Comité de l'épreuve est constitué de 3 ou 5 personnes dont au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 représentant du Club organisateur - 1 représentant du corps arbitral - 1 représentant de la Ligue (qui peut être un des autres arbitres) 												